

Vallet INFO

JUIN
& JUILLET
2025

www.vallet.fr

LA NOUVELLE AIRE DE JEU ADOPTÉE PAR LES ENFANTS





7
LES ACTUS



10
DOSSIER



14
EN ACTION



23
VIE ASSOCIATIVE



24
INTERCOMMUNALITÉ



25
AGENDA

Mairie : 9 rue François Luneau, 44330 VALLET - 02 40 33 92 00
 Directeur de la publication et de rédaction : Jérôme MARCHAIS
 Rédaction, mise en page : Floriane ÉPIÉ, Auriane SIRE
 communication@vallet.fr
 Crédits photos : Mairie, Photographein, associations
 Création : www.STUDIORICOM.com • 02 41 58 11 12
 Mise en page : Service communication
 Imprimeur : Imprimerie Allais / Imprimé sur du papier recyclé,
 fabriqué en France, utilisation d'encre végétale.
 Distribution : Andegaue communication
 Tirage : 4 700 exemplaires
 ISSN 2966-5655



L'ÉTÉ APPROCHE À GRANDS PAS, ET AVEC LUI L'ENVIE DE LÉGÈRETÉ ET DE MOMENTS PARTAGÉS SOUS LE SOLEIL. POURTANT, LA VIE NOUS RAPPELLE PARFOIS SA DURE RÉALITÉ. CERTAINS D'ENTRE NOUS ONT TRAVERSÉ DES ÉPREUVES DOULOUREUSES, NOTAMMENT LA PERTE D'UN ÊTRE CHER. IL EST IMPORTANT DE NE PAS L'OUBLIER.

Ce mois-ci, notre commune a été marquée par le décès de Sylvain BARANGER, un agent profondément investi et respecté. Sylvain était le responsable et l'un des trois agents fondateurs de notre service de la Police Municipale. Il nous a quittés le vendredi 2 mai dernier, après un long combat contre la maladie. À travers ce bulletin, je souhaite, au nom de la municipalité, adresser nos plus sincères condoléances à son épouse, ses enfants, sa famille et leur souhaiter beaucoup de courage pour affronter cette terrible épreuve.

L'activité municipale suit son cours. Nous avons récemment œuvré au remplacement du jeu d'enfants sur le site du Champilambart qui ne répondait plus aux nouvelles normes de sécurité d'où sa fermeture contrainte. Malheureusement, certains usages inappropriés ont déjà été observés. Je tiens à rappeler que ces jeux sont conçus pour les enfants et non pour les adolescents ou les adultes. Le non-respect des consignes conduira à sa dégradation prématurée et peut nous contraindre, à regret, à une nouvelle fermeture de l'aire de jeux par nécessité de réparation. Le civisme et le respect des règles sont l'affaire de tous, il faut une nouvelle fois le rappeler.

À la rentrée de septembre, nous engagerons la restructuration du complexe sportif des Dorices. Ce projet ambitieux, mené avec la collaboration des associations et des établissements scolaires, s'étalera sur deux ans. Il engendra inévitablement des perturbations dans l'organisation des activités, les créneaux disponibles et l'accès aux installations. Présenté en réunion publique, tous les principaux utilisateurs et acteurs ont contribué à l'élaboration de ce projet dont l'objectif est d'améliorer durablement notre infrastructure sportive. Je ne doute pas que le résultat final répondra aux attentes du plus grand nombre.

Si certains se préoccupent des échéances électorales avec les municipales de mars 2026, notre équipe polarise son attention sur les projets, sur les enjeux d'aujourd'hui et de demain. Les services municipaux, à notre demande, ont débuté des études importantes. C'est le cas pour notre service voirie avec deux dossiers complexes. L'aménageur de la ZAC du Brochet nous a annoncé pour fin 2025, début 2026, la réalisation du rond-point qu'il porte financièrement, situé sur le contournement de Vallet et propriété du Département. Cette première réalisation, nouvel accès à la zone commerciale, entraînera des perturbations routières sur plus de deux mois. Cette opération réalisée nous permettra de lancer une seconde restructuration d'importance avec le réaménagement du rond-point des Quatre Moulins. Ce dernier, plus régulièrement dénommé « rond-point du Don Quichotte », sera redimensionné et travaillé simultanément avec la réhabilitation complète de la voirie devant la gendarmerie. Ce chantier, porté conjointement par le Département de Loire Atlantique, l'aménageur de la ZAC du Brochet, notre communauté de communes et nous-même est complexe dans sa gestion, sa planification, sa réalisation. Imaginé à l'été 2026 sur une période estimée entre 3 et 4 mois de travaux, nous savons qu'il impactera considérablement la sortie et l'accès sud de notre commune, mais par cohérence il est essentiel d'agir aujourd'hui.

Enfin, place aux festivités estivales : fêtes d'écoles, événements sportifs culturels et moments conviviaux rythmeront les prochaines semaines. Profitez de l'été pour vous reposer et revenir en pleine forme à la rentrée scolaire 2025-2026.

À votre écoute,

Jérôme MARCHAIS
MAIRE DE VALLET

1^{ER} AVRIL

SEMAINE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Les écoliers valletais ont participé à la semaine de la sécurité routière du 31 mars au 4 avril. Cette action vise à les sensibiliser aux dangers de la route.



16 AVRIL

JEUX PART'ÂGE

La nouvelle édition de Jeux Part'âge s'est déroulée dans la bonne humeur. Jeunes et moins jeunes ont pu se défier dans une multitude de sports adaptés !

25 AVRIL

CÉRÉMONIE DES NOUVEAUX ARRIVANTS

La soirée organisée en l'honneur des nouveaux valletais et valletaises a été l'occasion de se rencontrer et d'échanger autour d'un verre de l'amitié.



28 AVRIL

RÉUNION PUBLIQUE

Une réunion d'information s'est tenue pour présenter le projet du futur complexe des Dorices.



6 MAI

EXPOSITION DE VALLET MÉMOIRES

À l'occasion du 80^{ème} anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale, Vallet Mémoires a organisé une exposition retraçant le parcours des Valletais et Valletaises victimes de ce conflit. Les élèves des deux écoles élémentaires ont participé à une visite guidée.



8 MAI

CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION

Un hommage a été rendu aux combattants et aux populations civiles touchés par la Seconde Guerre mondiale, lors de ce 80^{ème} anniversaire.



LA MAJORITÉ MUNICIPALE

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) arrive dans sa dernière ligne droite. Le conseil communautaire devra arrêter le projet d'ici la fin mai pour que les personnes publiques associées (PPA) puissent émettre un avis, et que l'enquête publique puisse avoir lieu à la rentrée scolaire. L'approbation définitive devrait intervenir en février 2026, concluant ainsi un cycle de travail qui se sera étendu sur toute la durée du mandat 20 - 26.

Ce document élaboré avec les dix autres communes de la communauté de communes de Sèvre et Loire dessine le projet d'aménagement du territoire pour les 15 prochaines années. En complément, et sur un plan plus pratique, il régit les formes urbaines dans les bourgs et les villages. C'est sur sa base que seront instruits les demandes préalables de travaux, les permis de construire ainsi que les permis d'aménager.

Outre la convergence sur un projet commun, l'un des enjeux majeurs a été d'intégrer le volet

Zéro Artificialisation Nette (ZAN) de la loi climat et résilience du 22/08/21. Cette dernière limite fortement l'urbanisation sur des terres agricoles et naturelles.

Pour Vallet, cela se traduit par la réduction significative des possibilités de créer de nouvelles constructions dans les villages et par l'extension urbaine du bourg limitée au secteur des Champs Barrés.

Avec cette loi, la morphologie de la ville va changer dans les décennies à venir. L'impossibilité de se développer horizontalement va imposer de bâtir des constructions plus hautes. Nous avons fait le choix de limiter l'implantation de ces immeubles sur les grands axes du bourg, ainsi que sur les secteurs de renouvellement urbain, tel que celui à proximité du parking André Barré. Des mesures ont aussi été prises pour que l'augmentation des hauteurs soit progressive afin d'éviter l'effet de vue plongeante sur les terrains environnants. Seuls les cœurs d'îlot pourront atteindre 4 étages. Par rapport au PLU actuel, les règles de construction des annexes, extensions et piscines devraient être assouplies (sous réserves de validation des PPA).

La municipalité a décidé de sanctuariser l'espace, aujourd'hui en vignes et friche, au nord et à l'est du bourg pour prolonger la coulée verte de la Logne vers le Champilambart, projet fil rouge de nos mandats depuis 2014. La ville pourra ainsi continuer à acquérir progressivement des terrains afin d'en faire un site de promenade agréable et apaisé, du cimetière au Rouaud.

L'enquête publique se déroulera à l'automne. Elle vous permettra d'aller consulter l'ensemble des documents constituant le futur PLUi et nous faire part de vos observations par le biais du registre d'observations mis à disposition du public. Un commissaire enquêteur, qui assurera des permanences à la mairie ainsi qu'au siège de la communauté de communes, pourra vous recevoir. Notre équipe, particulièrement Mathieu LEGOUT et Thierry BEAUQUIN, se tient à votre disposition pour toute information complémentaire.

VALLET EN TRANSITION

L'intelligence artificielle (IA) représente un formidable outil de progrès, révolutionnant de nombreux secteurs tels que la santé, l'éducation et l'industrie. Cependant, son développement rapide soulève des questions cruciales sur son impact environnemental et les risques d'une utilisation excessive, notamment parmi les élèves. D'un point de vue environnemental, les centres de données et les infrastructures nécessaires au fonctionnement des algorithmes d'IA consomment une quantité considérable d'énergie, contribuant ainsi à l'empreinte carbone mondiale. Cette

consommation énergétique croissante pose un défi majeur dans un contexte de crise climatique, où la réduction des émissions de gaz à effet de serre est une priorité absolue. Par ailleurs, l'utilisation excessive de l'IA par les élèves peut entraîner une dépendance technologique, limitant leur capacité à développer des compétences critiques et créatives. Les élèves pourraient devenir passifs dans leur apprentissage, se reposant sur des outils automatisés plutôt que sur leur propre réflexion. Des efforts doivent être faits pour développer des technologies plus durables,

réduire notre empreinte écologique, et sensibiliser les citoyens aux notions de numérique et de technologie responsable. C'est dans cet esprit, à force d'actions responsables, pacifiques et collectives que nous espérons construire l'avenir.

vallettransition@protonmail.com

VALLET NOUVEL AIR

Pas de tribune pour cette édition.

PARC DU CHAMPILAMBART LA NOUVELLE AIRE DE JEU EST INSTALLÉE !

Suite à une visite de vérification de conformité et au vu de l'état du jeu datant de 1999, la municipalité a été contrainte d'interdire l'accès à l'ancienne structure en bois car elle garantissait insuffisamment la sécurité des enfants. Comme cette aire de jeu apportait entière satisfaction, il a été décidé de la remplacer. Le conseil municipal des enfants a été consulté pour atteindre l'objectif d'une aire de jeux similaire à l'ancienne. C'est le projet de la société EDEN_COM de Mazières en Mauges qui a été retenu. Le jeu comporte 41 fonctions ludiques, un toboggan tubulaire et permet l'inclusivité pour les enfants à mobilité réduite. La surface au sol est similaire à l'ancienne structure. Un ensemble de balançoires complète le jeu : une traditionnelle, une balançoire siège pour les plus petits et un panier dit « nid d'oiseau » autorisant la pratique à tous publics, y compris les enfants en situation de handicap. L'ensemble des jeux est composé en HPL (stratifié haute pression), en lames compressées de plusieurs couches qui permettent une solidité et une durée de vie au jeu d'environ 50 ans.



©Yohann HERVOUET

TRAVAUX DES GIRATOIRES BIENTÔT RÉNOVÉS



La commune poursuit ses investissements pour améliorer la fluidité et la sécurité des usagers de la route.

En partenariat avec le Département, le giratoire situé sur le boulevard d'Espagne (RD763) au droit de l'entreprise Lactalis fera l'objet d'une rénovation de la couche de roulement. Les ouvrages d'eaux pluviales seront remplacés et les trottoirs revêtus.

La mise en sens unique de l'avenue du Général Heurtaux, en test depuis 6 mois, sera pérennisée.

Dans le même esprit, et pour favoriser la giration des poids lourds nombreux à cet endroit, le « giratoire de La Loire » (route du Landreau) fera l'objet d'adaptations.

Compte tenu du trafic important sur cet axe et des contraintes générées par ce type de chantier, les travaux seront réalisés de nuit pendant l'été.

Consciente des perturbations que cela va engendrer, la municipalité vous remercie pour votre compréhension.

PROJET D'INSTALLATION D'UNE ANTENNE RELAIS

Free mobile prévoit l'installation d'une station relais sur pylone dans le secteur de la Chalousière afin d'assurer une meilleure couverture internet haut et très haut débit sur la commune.

Le déploiement et le fonctionnement des antennes-relais est strictement encadré par la loi. Des mesures d'informations préalables doivent être transmises au maire avant toute installation.

Le dossier est consultable sur le site de la ville et en mairie jusqu'au 7 juillet.

UNE GESTION RAISONNÉE DES TONTES

Vallet met en place peu à peu la tonte raisonnée (ou différenciée) sur ses espaces verts. Retarder la première tonte et laisser pousser au printemps permet de :

> Préserver et encourager la biodiversité. En effet, une grande diversité de plantes offre de précieuses ressources aux pollinisateurs.

> Conserver la fraîcheur des sols. L'herbe plus haute préserve l'humidité en été et constitue un puits de carbone.

> Faire des économies. Les tontes répétées sont très énergivores.

En repensant ces tontes, cela permet d'ajuster au mieux la dépense publique tout en préservant la biodiversité et notre environnement.

CCAS PENSEZ AU COUPON SPORT JEUNES

Le CCAS, en partenariat avec certains clubs de sport de Vallet et de la communauté de communes Sèvre et Loire (affiliés à une fédération), relance son action coupon sport jeunes (sous conditions). Il s'agit d'une aide à la licence sportive pour les jeunes Valletais-es de 5 à 18 ans, sous la forme d'un coupon individuel d'un montant de 40 € par enfant. Conditions d'éligibilité : résider sur la commune depuis au moins trois mois et avoir un quotient familial inférieur ou égal à 800 €. Cette action a pour objectifs d'encourager la pratique d'un sport, favoriser le bien-être physique et mental du jeune et développer l'inclusion sociale. Pour obtenir le coupon c'est très simple ! Il suffit d'appeler le CCAS au 02 28 03 39 00 pour prendre un rendez-vous. Ensuite, il vous suffira de le donner au club partenaire de votre choix et il sera déduit du montant de la licence. Il peut se cumuler avec l'aide Pass'sport de l'Etat (soumis à conditions de ressources).



CCAS UN REGISTRE POUR LES PERSONNES VULNÉRABLES



L'arrivée de la période estivale est l'occasion de rappeler l'existence de ce registre. En effet, l'été est plus propice à l'isolement car l'entourage (famille, voisins ou amis) peut être moins présent. En cas d'alerte, comme la vigilance canicule par exemple, chaque personne est contactée par un agent du CCAS qui prendra des nouvelles, donnera les consignes pour se protéger, recensera les éventuels besoins ou encore, le cas échéant, orientera vers un autre interlocuteur/partenaire. Il s'agit d'un registre

communal sur lequel peuvent s'inscrire, à tout moment de l'année :

- les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile,
- les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail, résidant à leur domicile,
- les personnes adultes en situation de handicap.

L'inscription peut également se faire à la demande d'un tiers. Des données nominatives devront être communiquées : nom, prénom, date de naissance, adresse et téléphone ainsi que les coordonnées de l'entourage à prévenir en cas d'urgence (la confidentialité des données recueillies est garantie).

L'inscription est facultative et gratuite. Elle est à réaliser auprès du CCAS par téléphone 02 28 03 39 00, par mail ccas@vallet.fr ou directement sur place au 18 rue Emile Gabory (sur rendez-vous).

HORAIRES D'ÉTÉ DU CCAS

Le CCAS sera fermé tous les lundis du 7 juillet au 25 août inclus. L'accueil au CCAS se fera uniquement sur rendez-vous. Un accueil téléphonique (répondeur en cas d'absence) sera assuré du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h.

REPAS ET COLIS DES AÎNÉS·ES

Vous avez ou aurez 75 ans cette année ? À la fin du mois de juillet, vous recevrez une invitation pour soit participer au repas des aînés-es qui se déroulera le 8 d'octobre, soit réserver un coffret gourmand pour les fêtes de fin d'année. Les invitations sont faites à partir du fichier électoral, aussi, si vous avez changé d'adresse, le CCAS vous invite à vérifier que vos coordonnées sont à jour auprès du service de l'état civil, en mairie, 9 rue François Luneau. Plus d'information : 02 28 03 39 00.

OFFICE DE TOURISME UNE NOUVELLE MARQUE DÉVOILÉE



L'Office de Tourisme du Vignoble Nantais s'affiche sous de nouvelles couleurs avec une nouvelle marque « Destination Vignoble Nantais » et une nouvelle signature « Terres de Contrastes ».

Porté depuis le mois de janvier 2024 par Clisson Sèvre et Maine Agglo et la communauté de communes

Sèvre & Loire à travers la Société Publique Locale « SPL Clisson Sèvre Loire Tourisme », l'Office de Tourisme souhaite se positionner comme une véritable destination touristique aux nombreux atouts. Accompagné par l'agence de communication « Le Ciré Jaune », l'Office de Tourisme a mené une réflexion interne, consulté les professionnels du tourisme comme les habitants et les visiteurs. Une grande enquête en ligne auprès de 1 000 sondés a permis de faire émerger les marqueurs touristiques du territoire et de capitaliser sur ce qui fait sa différence. Des terres viticoles aux terres maraichères, du patrimoine médiéval au plus grand festival de musiques extrêmes, des bords de Loire à la Sèvre Nantaise, la Destination Vignoble Nantais joue désormais avec ses contrastes pour mettre en avant une expérience touristique authentique grâce à l'hospitalité reconnue de ses habitants et la qualité de vie du vignoble.

VOIRIE UNE PATROUILLE DE VOIRIE MISE EN PLACE



Dans un souci constant d'amélioration du patrimoine routier communal et afin de prévenir toutes situations particulières, la ville a choisi de privilégier le préventif en instaurant des patrouilles de voirie.

Les agents du centre technique municipal sont chargés d'une visite technique mensuel des 145 kilomètres de voirie de la commune. Surveillance de l'état du réseau, relevé de toutes situations particulières, intervention d'urgence, ces patrouilles permettent une meilleur réactivité et planification des tâches à réaliser.



QUESTIONS RÉPONSES



JÉRÔME
MARCHAIS
Maire

La ville de Vallet est-elle efficace dans la délivrance de papiers d'identité ?

Vallet figure dans le top 3 des communes de Loire-Atlantique à honorer l'objectif du taux d'utilisation de la station biométrique fixé par la préfecture. À force de travail et reconnaissance des agents, la préfecture a équipé la ville d'un second dispositif de recueil depuis mi-avril.

Pourquoi un nouveau dispositif de recueil ?

Cet équipement permettra de répondre aux demandes des usagers entre la prise des rendez-vous pour les dépôts de dossier, les remises le samedi et la certification numérique. Toutes ces démarches sont réalisables par le biais du site de la ville.

Qu'est-ce qu'une certification numérique ?

La certification de l'identité numérique France Identité a pour objectif de fournir un niveau de garantie répondant aux exigences de sécurité les plus fortes qui permettront la création de nouveaux services en ligne. La certification est valable 5 ans et est soumise à conditions :

- Être majeur
- Posséder un téléphone portable doté de la technologie NFC (également utilisée pour le paiement sans contact)
- Carte nationale identité numérique

Comment faire certifier son identité numérique ?

Pour obtenir la certification de votre identité numérique, vous devez :

- Créer votre identité numérique France Identité
- Initier une demande de certification de votre identité numérique depuis votre application France Identité
- Confirmer votre adresse e-mail, saisir votre code personnel puis effectuer une lecture de votre carte d'identité en NFC. L'application va ensuite générer un QR code.
- Prendre rdu sur le site de la ville
- Vous rendre en mairie avec votre carte d'identité, votre téléphone et le QR code associé à votre demande.

Dans les 48h après votre passage en mairie, vous serez notifié par mail et dans votre application du résultat de votre demande de certification.

BUDGET RAPPORT FINANCIER 2024

Le rapport financier se fonde sur les données du compte administratif 2024, qui retrace les opérations effectuées dans l'année, pour le budget principal, le budget annexe de l'Espace culturel « Le Champilambart », le budget annexe de la ZAC St Christophe et La Prestière et le budget du CCAS.

DES CHIFFRES À RETENIR



29 278 €

REVENU FISCAL
MOYEN PAR FOYER

Moyenne départementale
pour les communes de 5 000
à 10 000 hab. : **31 606 €**



247 €

DETTE DE LA
COMMUNE PAR
HABITANT

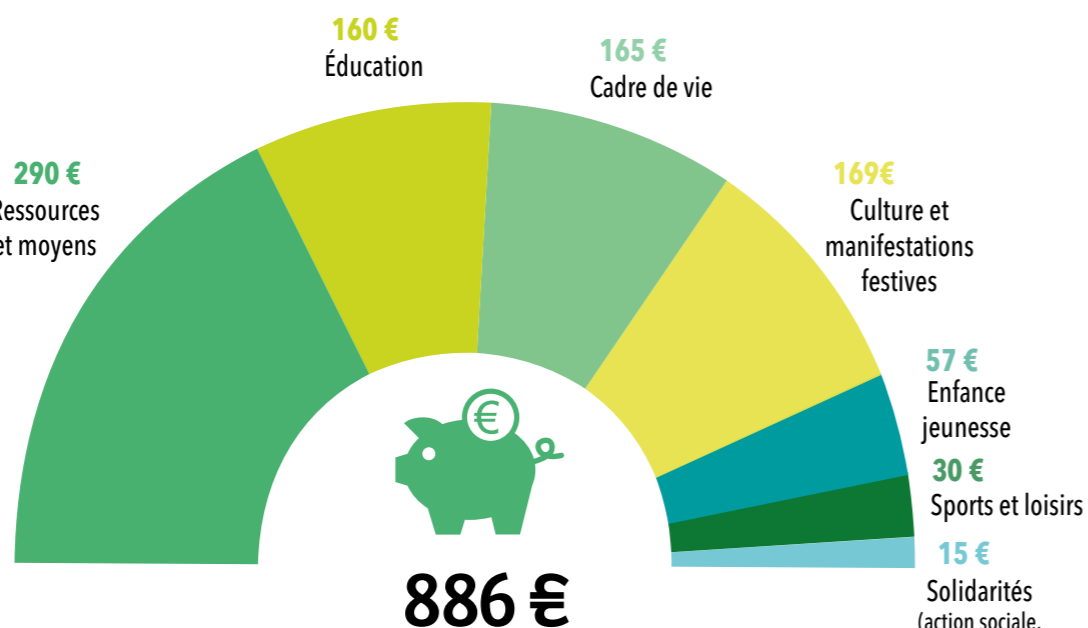
Moyenne départementale
pour les communes de 5 000
à 10 000 hab. : **648 €**



453 €

CHARGES
DE PERSONNEL
PAR HABITANT

Moyenne départementale
pour les communes de 5 000
à 10 000 hab. : **525 €**



DÉPENSE DE FONCTIONNEMENT PAR HABITANT
(budget principal, budget annexe espace culturel, budget CCAS).

RATIOS DE STRUCTURE (calculés uniquement sur le budget principal)

Les ratios de structure ci-dessous présentés servent à positionner la commune par rapport aux communes de sa strate. Ces ratios comparent les communes entre elles sans tenir compte de leur niveau d'intégration intercommunale, ni de leur façon d'exercer le service public (soit directement soit par le biais d'une délégation de service public). *Source : Ratios départementaux 2023 - Direction Générale des Collectivités Locales*

Dépenses réelles de fonctionnement/population
810 € / habitant (moyenne de la strate 1 062 €/habitant)

Produits des impositions/population
486 € /habitant (moyenne de la strate 574 €/habitant)

Recettes réelles de fonctionnement/population
Ce ratio sert à exprimer les capacités financières propres de la commune.
1 007 € /habitant (moyenne de la strate 1 272 €/habitant)

Dépenses d'équipement brut/population
Ce ratio donne une idée de l'effort d'investissement en faveur des équipements communaux, hors budget de l'Espace culturel « Le Champilambart ».

264 € /habitant (moyenne de la strate 398 €/habitant)

Encours de la dette/population
Ce ratio indique le degré d'endettement de la commune.
247 € /habitant (moyenne de la strate 767 €/habitant)

Dotation globale de fonctionnement/population
Ce ratio indique le niveau de concours de l'état pour abonder les ressources communales.
179 € /habitant (moyenne de la strate 159 €/habitant)

1- RÉSULTATS COMPTABLES DE L'EXERCICE AU 31 DÉCEMBRE 2024

Budget principal Ville - Résultats 2024

Section	Dépenses	Recettes	Résultat
INVESTISSEMENT	3 321 318,55 €	3 002 936,87 €	- 318 381,68 €
FONCTIONNEMENT	8 301 774,66 €	10 216 973,24 €	1 915 198,58 €
TOTAL	12 054 090,85 €	13 179 357,40 €	1 596 816,90 €

COMMENTAIRE : 1 515 198,58 € de l'excédent global de fonctionnement sont affectés en investissement pour 2025.

Budget annexe Espace culturel - Résultats 2024

Section	Dépenses	Recettes	Résultat
INVESTISSEMENT	806 872,89 €	308 814,97 €	- 498 057,92 €
FONCTIONNEMENT	1 171 587,69 €	1 171 587,69 €	0,00 €
Dont subvention du budget principal Ville		524 882,93 €	
TOTAL	1 978 460,58 €	1 480 402,66 €	- 498 057,92 €

COMMENTAIRE : Le déficit global du budget (498 057,92 €) est reporté dans le budget 2025.

Budget annexe ZAC St Christophe/La Prestière - Résultats 2024

Section	Dépenses	Recettes	Résultat
INVESTISSEMENT	1 689 681,93 €	1 599 951,65 €	- 89 730,28
FONCTIONNEMENT	1 674 465,99 €	1 674 465,99 €	0,00 €
Dont subvention du budget principal Ville		0,00 €	
TOTAL	3 364 147,92 €	3 274 417,64 €	- 89 730,28 €

COMMENTAIRE : Ce budget est un budget spécifique de lotissement, les résultats sont reportés sur l'année suivante jusqu'à la fin de l'opération.

Budget CCAS - Résultats 2024

Section	Dépenses	Recettes	Résultat
INVESTISSEMENT	1 852,26 €	9 345,30 €	7 493,04 €
FONCTIONNEMENT	130 625,16 €	130 625,16 €	0,00 €
Dont subvention du budget principal Ville		122 930,42 €	
TOTAL	132 477,42 €	139 970,46 €	7 493,04 €

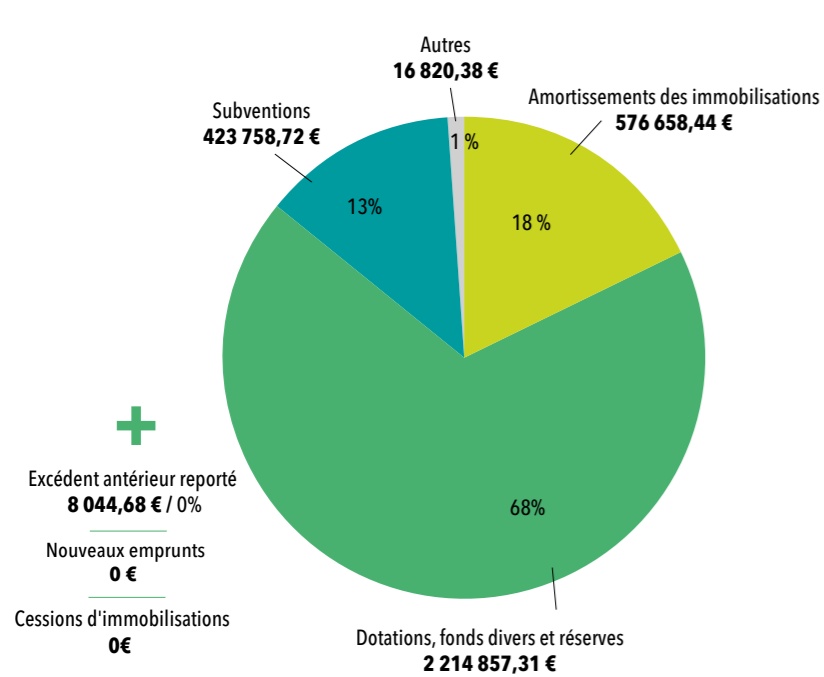
COMMENTAIRE : L'excédent global du budget (7 493,04 €) est reporté dans le budget 2025

2- DÉTAIL DES COMPTES ADMINISTRATIFS

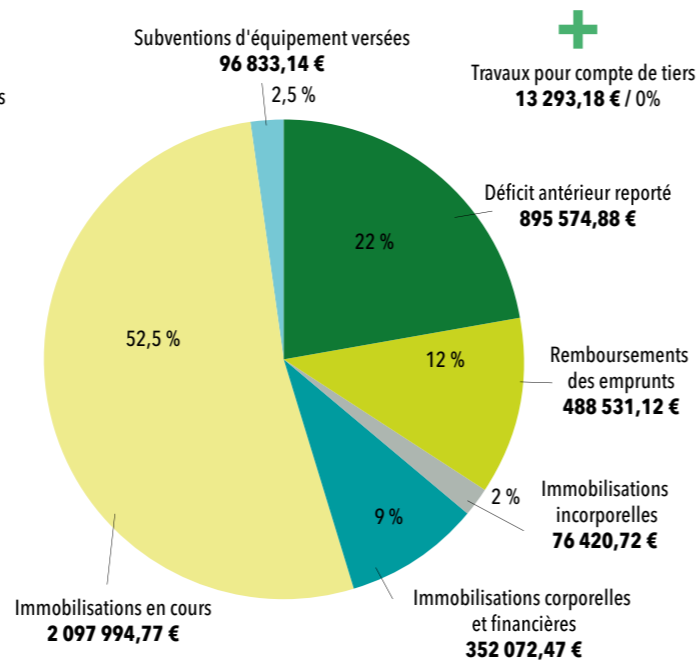
Cumul entre budget principal/budget espace culturel/budget CCAS, après retraitement des transferts entre budgets.

NB : Le budget de la ZAC St Christophe et La Prestière n'est pas comptabilisé ici car il correspond à un budget d'opération d'aménagement distinct.

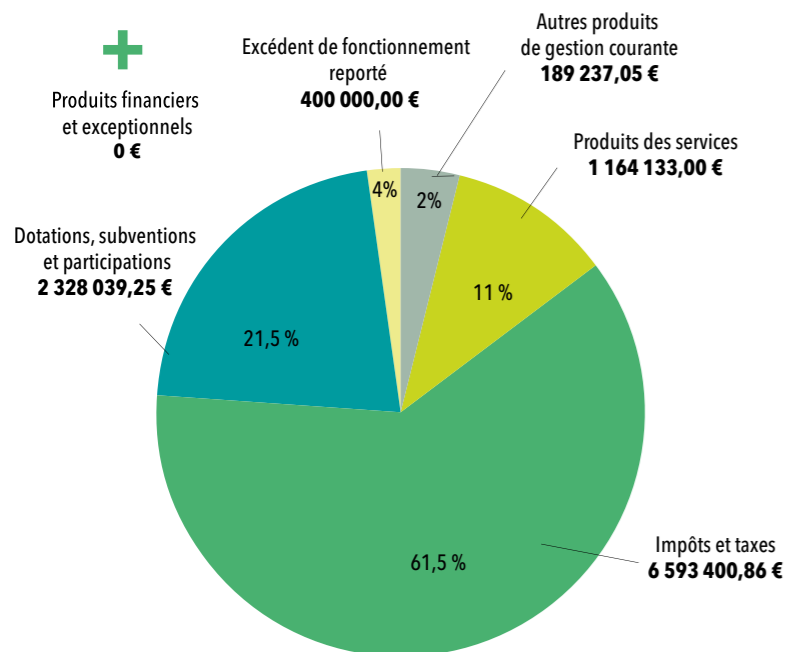
Recettes d'investissement : 3 240 139,53 €



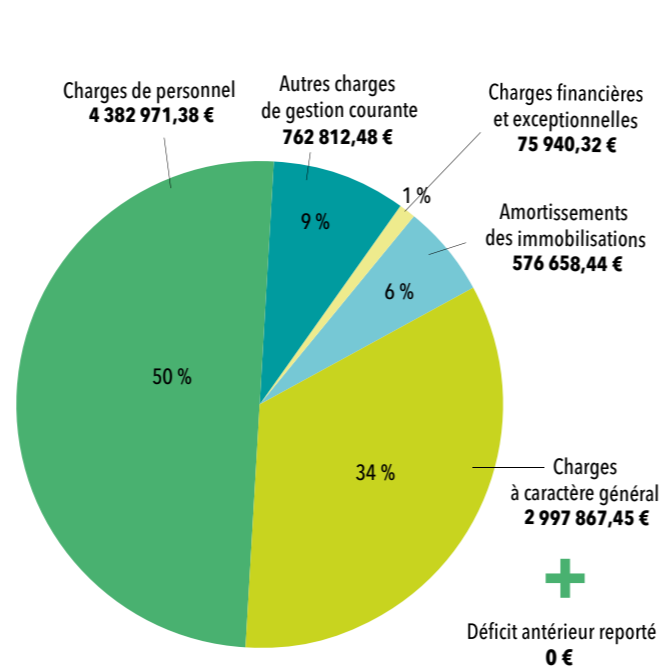
Dépenses d'investissement : 4 020 720,28 €



Recettes de fonctionnement : 10 683 082,84 €



Dépenses de fonctionnement : 8 796 250,07 €



3-FISCALITÉ 2025

Impôts locaux : qui paie quoi ?



TAXE SUR LE FONCIER BATI:

Elle est acquittée par les propriétaires d'immeubles quelle que soit leur utilisation à titre d'habitation ou professionnel (à cet usage, elle est également due par les entreprises).



TAXE SUR LE FONCIER NON BATI :

Elle est payée par les propriétaires de terrains non bâtis quelle que soit leur utilisation.



TAXE D'HABITATION :

Elle est due par l'occupant d'un immeuble affecté à l'habitation à titre de résidence secondaire. Son calcul se base sur la valeur cadastrale du logement et de ses dépendances en appliquant les taux votés par les collectivités locales. Depuis le 1^{er} janvier 2023, la taxe d'habitation sur les logements vacants est également appliquée sur le territoire de Vallet. Elle est due par les propriétaires ou usufruitiers d'un logement à usage d'habitation non meublé vacant depuis plus de 2 ans (au 1^{er} janvier de l'année d'imposition). La taxe est calculée d'après la valeur locative de l'habitation. La valeur locative cadastrale est revalorisée tous les ans en fonction de la variation de l'indice des prix à la consommation.

Taux des impositions en 2024

Taxes	Vallet	Vallet + CCSL	Moyennes 2022 (commune seule)	
			Départementale	Nationale
Taxe d'habitation*	14,02 %	22,33 %	17,26 %	15,96 %
Taxe foncier bâti**	33,22 %	33,82 %	36,28 %	39,82 %
Taxe foncier non bâti	46,27 %	50,23 %	53,87 %	52,79 %

* Compte tenu de la réforme de la fiscalité directe locale, les taux communaux de taxe d'habitation sont gelés à hauteur des taux 2019.

** La réforme de la fiscalité locale ayant conduit à additionner l'ancien taux départemental de taxe foncière sur les propriétés bâties (15%) au taux communal (18,22%), le taux est désormais de 33,22% pour la ville de Vallet.

À noter dans ce tableau :

Les taux communaux des taxes d'habitation et foncières restent inférieurs aux moyennes départementales et nationales pour les communes de la même strate. que Vallet.

Produits des impositions en 2024 par habitant*

Taxes	Vallet	Vallet + CCSL	Moyennes 2022 (commune seule)	
			Départementale	Nationale
Taxe d'habitation	6 €	9 €	12 €	27 €
Taxe foncier bâti	417 €	425 €	390 €	548 €
Taxe foncier non bâti	33 €	35 €	20 €	10 €

À noter dans ce tableau : L'impôt par habitant sur Vallet pour la taxe foncière sur le bâti est inférieur à la moyenne nationale.

L'impôt par habitant pour la taxe foncière sur le non bâti est supérieur aux moyennes départementale et nationale et ce, en raison de la structure du territoire qui compte de nombreux terrains agricoles et viticoles.

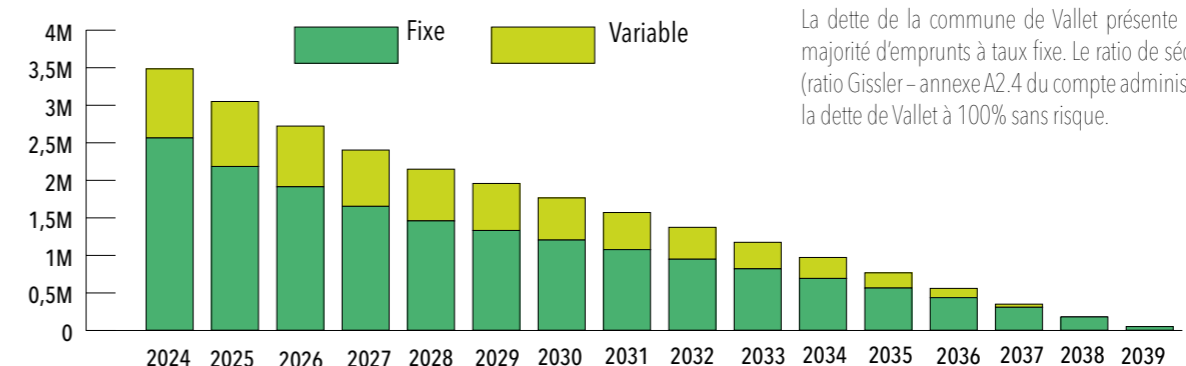
* Le produit des impositions est divisé par le nombre total des habitants de Vallet au 1^{er} janvier 2024.

4-ENDETTEMENT

Budget	Dettes en capital au 31/12/2023	Dettes en capital au 31/12/2024	Annuité payée au cours de l'exercice 2024	
			Capital	Intérêts
Ville	2 801 623,77 €	2 389 759,33 €	411 864,44 €	64 416,98 €
Espace culturel	1 169 999,83 €	1 093 333,15 €	76 666,68 €	11 373,34 €
TOTAL	3 971 623,60 €	3 483 092,48 €	488 531,12 €	75 790,32 €

À noter dans ce tableau : En 2024, la ville n'a pas contracté d'emprunt pour réaliser ses investissements. L'endettement est ainsi en baisse par rapport à 2023 (-488 531,12 €).

Projection de la dette (budget ville et espace culturel)



La dette de la commune de Vallet présente une très grande majorité d'emprunts à taux fixe. Le ratio de sécurité de la dette (ratio Gissler - annexe A2.4 du compte administratif) positionne la dette de Vallet à 100% sans risque.



Léon et Léo, passeurs de rêves



Fête nationale



Fête de la musique

FESTIVITÉS 2 TEMPS FORTS POUR UN ÉTÉ EN MUSIQUE ET EN LUMIÈRE

Entre rythmes envoûtants et ambiance tricolore, la commune vous donne rendez-vous pour les deux temps forts de la saison : la fête de la musique le samedi 28 juin et la fête nationale le dimanche 13 juillet. Deux belles occasions de partager des moments chaleureux en plein air !



8

SCÈNES
POUR LA FÊTE
DE LA MUSIQUE

LA FÊTE DE LA MUSIQUE

Le samedi 28 juin, la ville vibrera au rythme des instruments, des voix à l'occasion de sa fête de la musique. Cette édition 2025 s'annonce particulièrement riche et festive, avec 8 scènes réparties dans la ville et pas moins de 22 groupes qui se produiront tout au long de la soirée. Avec une programmation éclectique et intergénérationnelle, cette soirée s'annonce comme un moment fort de la vie culturelle valletaise. Que vous soyez amateur de musique classique, acoustique, de rythmes percussifs, de jazz, de pop rock, de variété française, de hard rock, de heavy metal... chacun y trouvera son bonheur.

Rendez-vous dès 19h sur la place Charles de Gaulle pour lancer les festivités. À 19h15, les enfants seront à l'honneur avec un spectacle musical. Les familles pourront suivre les aventures de « Léon et Léo, passeurs de rêves ». Entre chansons

farfelues et poétiques, calmes et dynamiques, les enfants seront invités à faire marcher la machine à imaginaire... À partir de 20h30, la scène proposera une programmation variée avec Cajou (guitare-voix intimiste), Super Sax Jazz Odyssey (jazz-funk), Résident de la République (pop rock acoustique) et Hyson (pop rock généreux).

Dès 20h30, vous pourrez retrouver, derrière la mairie, l'Harmonie de Vallet suivie des chorégraphies des associations Vallet danse et Kounouz.

Au niveau de la rue des Forges, la scène, située entre la Fromagerie Bleue et Win and Wok, accueillera un DJ set jazz-funk dès 20h30.

La deuxième, devant le salon de thé « Chez Marion », accueillera un concert guitare-voix à 21h.

La rue d'Anjou aura elle aussi droit à son

ambiance musicale avec plusieurs scènes : la scène du Diez, située en haut du parvis de l'église accueillera un groupe de rock revisitant les grands classiques des années 60 à 80 à partir de 21h, suivi d'un DJ set à partir de 23h. La scène du 18 proposera quant à elle un concert de reprises de chansons dès 20h30.

Les amateurs de rock seront également comblés. Dès 19h30, la scène de Carnage Asso donnera le ton avec une série de groupes metal, promettant une ambiance survoltée. Devant la mairie, la scène de Westill proposera, à partir de 20h30, un tremplin de groupes amateurs aux influences stoner rock et doom metal, offrant une belle vitrine à la scène locale.

La musique rythmera la soirée avec une fin des concerts prévue à 1h du matin.

Cette année, les visiteurs pourront profiter d'un tout nouvel espace dédié aux plaisirs sucrés sur la place Charles-de-Gaulle. Des tables et des chaises y seront installées pour permettre à chacun de faire une pause gourmande autour d'une glace ou de quelques douceurs. Ce nouveau lieu viendra compléter l'offre de restauration et

de boissons proposée aux abords de chaque scène. La commune remercie chacun-e de ses partenaires.

Programme complet à découvrir sur le site ou la page Facebook de la ville.

LA FÊTE NATIONALE

Le dimanche 13 juillet, la ville de Vallet célébrera la fête nationale avec une soirée festive et conviviale. Rendez-vous dès 20h sur le parking du Champilambart, des stands de restauration salée et sucrée ainsi que des bars accueilleront le public.

À partir de 20h30, l'ambiance montera d'un cran avec l'orchestre Double Face qui animera le bal. Il proposera un large répertoire de tubes incontournables de la scène française et internationale pour faire danser toutes les générations.

Aux alentours de 23h, le spectacle pyrotechnique viendra illuminer le ciel. Les festivités se poursuivront ensuite jusqu'à 1h du matin. Une belle façon de célébrer l'esprit de la fête nationale dans une ambiance conviviale et familiale.



Fête nationale



VIVRE-ENSEMBLE RAPPEL DES RÈGLES ESTIVALES

Avec le retour des beaux jours, les nuisances de voisinage tendent à se multiplier. La commune rappelle quelques règles essentielles à respecter pour préserver la tranquillité et le cadre de vie de chacun.



BRUITS DE VOISINAGE

Tondeuses, jeux dans la piscine, soirées en extérieur, aboiements répétitifs... Si ces bruits sont tolérés en journée dans certaines limites, ils peuvent rapidement devenir gênants. En semaine, les activités de jardinage, bricolage sont interdites à partir de 20h et jusqu'à 8h, le samedi cette vigilance s'applique dès 19h et toute la journée du dimanche. Toute nuisance sonore en dehors des heures autorisées peut être sanctionnée par une amende forfaitaire de 68€, pouvant être portée à 180€.

BRÛLAGE DES DÉCHETS

Il est rappelé que le brûlage à l'air libre des déchets verts (tontes, branchages, feuilles mortes...) est interdit sur l'ensemble du territoire y compris dans les jardins privés. Outre les risques d'incendie, cette pratique nuit gravement à la qualité de l'air et à la santé publique. Les contrevenants s'exposent à une amende pouvant atteindre 450€.

Pour vous débarrasser de vos déchets verts en toute légalité et dans le respect de l'environnement, plusieurs solutions existent : le compostage, individuel ou partagé, permet de recycler sur place une grande partie des déchets végétaux et de produire un engrais naturel pour vos plantations. Il est également possible de déposer vos déchets verts en déchèteries (dans la limite des passages gratuits autorisés).



GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS

Il est impératif de sortir vos bacs aux horaires autorisés, la veille du ramassage et de les rentrer dès que possible après le passage des services. Des poubelles laissées sur les trottoirs trop longtemps gênent la circulation, en particulier celle des poussettes et des personnes à mobilité réduite. Cette rigueur est également essentielle pour éviter les mauvaises odeurs et limiter la présence de nuisibles, notamment en période de fortes chaleurs. Des marquages spécifiques ont été mis en place dans le centre-ville afin de centraliser le dépôt des poubelles dans des zones dédiées. Ces points de regroupement sont soumis aux mêmes règles que le reste du territoire : les bacs doivent impérativement être retirés dans les plus brefs délais après le passage des agents de collecte.

Le non-respect des conditions de dépôt (jour, horaires, tri sélectif) peut entraîner une amende forfaitaire de 35 €, majorée à 75 € en cas de retard de paiement.

Le respect de ces règles simples contribue à un cadre de vie agréable pour tous. Un été paisible commence par le civisme de chacun.

VOYAGE À LA CAVE VINS ET SPIRITUEUX AVENTUREUX

Après une carrière dans les assurances, Jérôme SAMSON a décidé de chambouler son quotidien pour vivre de ce qui l'anime : le monde viticole. Un diplôme universitaire en poche et 10 ans d'expérience en tant que caviste salarié, il ouvre Voyage à la cave, à Vallet, afin de transmettre sa passion pour les vins et les spiritueux.



Le choix du nom n'est pas anodin : Jérôme est convaincu que chaque vin apporte une expérience unique en fonction du contexte où il est dégusté et fait donc voyager. Ce passionné de carte et de géologie est là pour orienter ses clients et leur transmettre des émotions au travers de ses sélections.

Des voyages, le caviste en fait également souvent : il sélectionne ses vins en direct auprès des vignerons et vigneronnes qu'il a appris à connaître au fil de son expérience. Il se déplace à chaque fois pour déguster leurs cuvées et sélectionner ses préférées pour alimenter sa cave car il aspire à proposer une sélection originale et insolite. Il organisera tout au long de l'année des dégustations gratuites pour partager ses trouvailles en fonction de la saisonnalité, mais aussi des dégustations payantes en nombre restreint, une fois le magasin fermé, sur des thématiques bien précises.

Le caviste souhaite faire de sa boutique un endroit convivial où l'échange est propice. Il projette aussi de travailler en synergie avec les commerçants locaux.

8 rue François Luneau

Le mardi de 15h à 19h30, du mercredi au samedi de 10h à 13h et de 15h à 19h30, le dimanche de 9h30 à 13h

AU RETOUR DE LA PÊCHE POISSONNIER DE PÈRE EN FILS



Depuis maintenant 2 mois, Guillaume BAILLIACHE a repris la poissonnerie de son père, qui exerçait ce métier depuis 38 ans. Autant dire qu'il a toujours baigné dedans ! La passion s'est transmise de père en fils puisque Guillaume a enfilé son tablier depuis 12 ans. Présent le jeudi matin à Vallet, il propose un étal varié et local. On y trouve poissons, coquillages et crustacés qui évoluent en fonction de la saisonnalité.

Pêchés en Atlantique, tous les poissons sont sauvages. En ce moment, la place est aux sardines, qui seront bientôt rejointes par les moules. Un partie traiteur est aussi proposée où l'on découvre des salades et des marinades, le tout fait maison. Il faudra en revanche attendre octobre pour goûter à sa spécialité : le saumon fumé.

Les jeudis de 8h30 à 13h, place Charles de Gaulle

NOUVEAUX À VALLET

ACUPUNCTURE

Mme HOLIVE Loïse
La Source, 31 rue François Luneau
Tél : 06 84 55 64 44
Mail : loise.holive.mtc@gmail.com
Site web : www.loise-holive-acu.fr

ARBRES & EAU Arboriste grimpeur, conseil et entretien piscine

M. QUIGNON Tristan
Tél : 06 08 52 48 26
Mail : arbreseteau.vallet@gmail.com

ESPACE VISTA Espace de coworking

Mme GUIET Caroline
14 rue de la Sèvre, Zone du Brochet
Tél : 06 88 65 69 06
Mail : caroline@hometextiles-consultant.com

NC PRO GESTION Assistante administrative pour professionnels

Mme CORBÉ Nelly
Tél : 06 88 19 20 82
Mail : n.corbe@aadprox.com
Site web : ncprogestion.fr

ORTHOPTISTE

Mme MARZELLEAU Charlotte
20 bis Boulevard Evariste Dejoie
Tél : 02 28 07 34 46
Mail : charlotte.marzelleau@orthatlantic.fr

PAËLLAFIESTA VIGNOBLE Traiteur événementiel

Mme FIGNON Elodie
Tél : 07 69 17 91 05
Mail : paellafiesta@gmail.com
Site : www.paellafiesta.fr



232
ENFANTS ONT
PARTICIPÉ AU
PRINTEMPS DU SPORT



SPORT VALLET PLACE LE SPORT AU CŒUR DE SES ACTIONS !

Les actions sportives rythment la vie valletaise. Les vacances d'avril ont été marquées par deux événements sportifs : le Printemps du sport en Sèvre & Loire et Jeux Part'âge. Ces événements mettent en avant le partenariat avec l'animation sportive départementale. Pour continuer sur cette lancée sportive, Vallet, ville 3 flammes, organise des stages d'été multisports à destination des enfants.

LE SPORT AU CŒUR DES ACTIONS

Le sport occupe une place de choix dans les projets de la ville de Vallet. En plus de repenser et d'améliorer ses équipements sportifs, la commune a recruté un agent dédié au développement de l'action sportive. Ce service est un pilier dans l'organisation de toutes les manifestations sportives et permet d'impliquer un large public.

Le service sport œuvre en partenariat avec de nombreuses structures locales, comme le Département et les associations sportives valletaises. Cela permet de proposer du sport adapté aux enfants en situation de handicap, d'organiser des cours de sport adapté hebdomadaires à destination des 60 ans et plus mais aussi des temps forts tout au long de l'année pour donner le goût du sport à un large public.

LA PREMIÈRE ÉDITION DU PRINTEMPS DU SPORT SUR LE TERRITOIRE VALLETAIS

La ville de Vallet est très fière d'avoir pu accueillir la 10^{ème} édition 2025 du « Printemps du sport en Sèvre & Loire », du 7 au 11 avril 2025. Pour rappel, la commune fait partie, avec Saint-Julien-de-Concelles, des deux communes à coorganiser le stage, avec le Département et la communauté de communes Sèvre et Loire.

232 enfants sur les deux sites ont participé cette année aux différentes initiations. Ils ont été accueillis par 27 partenaires, dont sur Vallet : l'entente sportive valletaise (ESV), le BMX club Vallet, le pampres valletais basket, le vélo sport valletais, l'association handball Vallet, le TG Vallet lutte, Vallet danse, le judo taïso club Vallet, l'escrime valletaise, Vallet shorinji kempo, Vallet tennis club ou encore l'arc nature valletais. La diversité des infrastructures sportives de la ville ont permis un accueil et une pratique de qualité.



Cette semaine a conjointement été organisée par l'Ifac, le délégué de Vallet qui s'occupe de la gestion des services petite enfance, enfance et jeunesse. La ville tient à les remercier chaleureusement. Grâce à eux, les enfants ont pu découvrir de nouvelles disciplines, se perfectionner et être accompagnés toute la journée par des animateurs BAFA.

La commune est très satisfaite de cette première édition sur son territoire et elle n'est pas la seule. Pour Alain DANIEL, président du BMX, cette semaine de stage a répondu à plusieurs objectifs : « Participer à cette semaine permet aux enfants de découvrir la discipline BMX Racing, souvent confondue avec le BMX Free style. D'autre part cela permet de se renseigner sur le fonctionnement du club. Suite à cet événement, une dizaine de jeunes envisagent de s'inscrire au club. Cette semaine du sport a permis au club de mieux se faire connaître. »

CARTON PLEIN POUR JEUX PART'ÂGE

Le mercredi 16 avril s'est tenue la 3^{ème} édition de Jeux Part'âge, organisée en partenariat avec le Racing Club Nantais (qui intervient déjà dans le cadre de l'activité physique adaptée du mercredi), le Département, le conseil des sages, l'Ifac et le conseil municipal des enfants. Cette année 20 seniors et 22 jeunes de 9 à 11 ans, issus de l'accueil de loisirs de l'Ifac, du CME et de l'école de sport adapté, ont composé les 7 équipes mixtes. Celles-ci ont participé aux 7 ateliers, dont un quiz sur les Jeux Olympiques 2024, qui ont rythmé la journée. Le bilan est très positif : ce fut un moment convivial, idéal pour le vivre-ensemble.

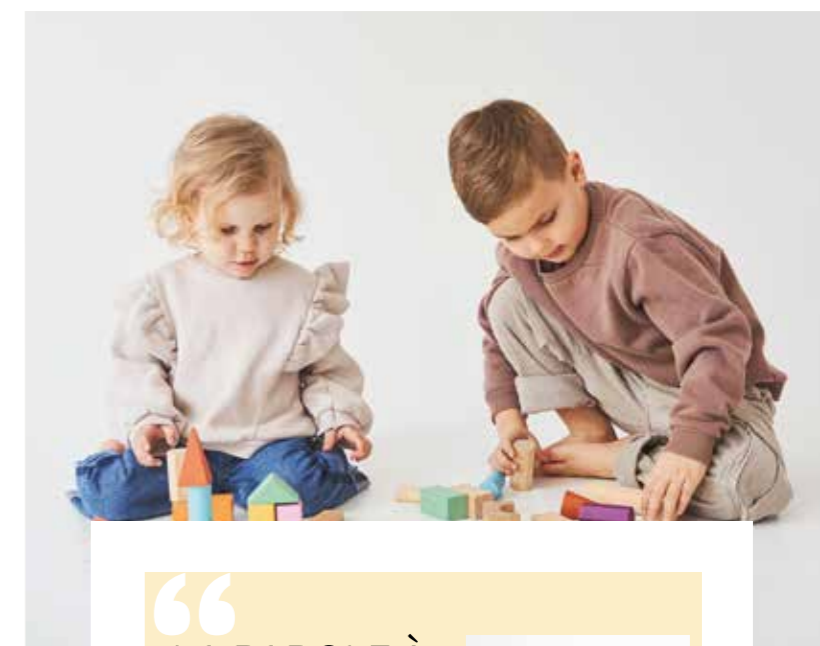
À VENIR : DES STAGES MULTISPORTS ORGANISÉS CET ÉTÉ

La commune organise du 25 au 29 août des stages multisports à destination des enfants du CE1 à la 5^{ème}. En tout, 72 enfants pourront en bénéficier, répartis en groupe d'âge pendant la durée du stage. Si les stages auront lieu de 9h à 16h30, la ville a mis en place un accueil périscolaire de 8h à 9h et de 16h30 à 17h30, afin que les horaires ne soient pas un frein pour les familles.

Dans le but de maximiser la découverte des disciplines, la commune s'est entourée d'associations sportives partenaires. Ce sont les clubs qui assureront les cours et pourront ainsi transmettre leur passion aux enfants. Cela permet également une grande variété de discipline : en individuel ou en équipe, avec un ballon ou un vélo, sport de combat ou de précision, chacun y trouvera son compte !

Les enfants testeront 4 sports par jour, sur des créneaux d'environ une heure. Les inscriptions débuteront le 5 juin et se feront via le site de la mairie en remplissant un formulaire d'inscription. Il faudra également retourner une fiche sanitaire. L'animateur sera présent au forum des associations, le samedi 7 juin pour expliquer le programme.

La programmation complète, la liste des clubs partenaires et les tarifs sont disponibles sur le site internet de la ville : www.vallet.fr.



JEUNESSE

UN NOUVEL OUTIL POUR SIMPLIFIER LES DÉMARCHES DU QUOTIDIEN

Le portail famille est un outil numérique mis à la disposition de toutes les familles de Vallet, indispensable pour accéder aux services en ligne de la ville. Il facilite la gestion des inscriptions et la facturation des services proposés par la collectivité, tels que le multi-accueil, la restauration scolaire, le centre de loisirs ou encore le périscolaire. La ville est heureuse de vous faire découvrir son nouvel outil, mis en service depuis le 2 mai.

QU'EST-CE QU'UN PORTAIL FAMILLE ?

Le portail famille est un espace numérique qui permet aux parents d'effectuer les démarches liées aux activités de leurs enfants depuis un accès sécurisé, accessible 7/7 jours et 24/24 heures via la plateforme ou le site de la ville.

Il suffit à la première connexion de s'enregistrer sur le portail et, par la suite, inscrire votre enfant à la restauration scolaire, les activités périscolaires (matin et soir), l'accueil de loisirs le mercredi ou pendant les vacances scolaires, le multi-accueil et le pôle jeunesse.

Le portail famille a pour but de vous faire gagner du temps en simplifiant les démarches, d'éviter tout déplacement et maîtriser l'inscription de vos enfants. Avec ce nouvel outil, il est possible, entre autres, de gérer les inscriptions, les réservations, annuler une démarche, consulter ses factures, effectuer un paiement en ligne, contrôler ses dépenses, consulter son compte et modifier ses coordonnées et données personnelles. Il est aussi possible de télécharger toute sorte de documents essentiels.

POURQUOI AVOIR CHANGÉ DE PORTAIL FAMILLE ?

L'ancien portail n'était plus maintenu par l'éditeur. Il ne permettait plus de faire des mises à jour et de fait évoluer l'outil en fonction des besoins des familles. Par ailleurs, il n'était pas « responsive », ce qui veut dire qu'il ne s'adaptait pas au format du téléphone portable. Or, en 2023, pour 48 % des Français, le smartphone est l'équipement le plus fréquemment utilisé pour se connecter à internet. La municipalité a donc souhaité rendre accessible cette fonctionnalité pour que les familles aient un accès au portail partout où elles le souhaitent.

La seconde raison principale est que le service lié à la petite enfance, le multi-accueil, n'était pas inclus dans l'ancien portail famille. La volonté était donc de regrouper chaque étape de la vie d'un enfant au cœur d'une seule et même application. Cela facilite également la gestion de la vie scolaire pour les familles ayant des enfants dans plusieurs tranches d'âges.

Afin de créer un outil au plus proche des besoins, la ville a consulté plusieurs fournisseurs. Elle s'est aussi renseignée auprès de



537
COMPTES
INSCRITS SUR
LE PORTAIL

différentes collectivités de la même taille que Vallet afin de connaître leur prestataire et les raisons qui les ont poussé à le choisir. Vallet a pris le temps de trouver un outil au plus proche des besoins et du fonctionnement des services.

Le portail a aussi été repensé pour être plus simple, plus rapide et plus sécurisé que le précédent. Il offre une meilleure ergonomie et est plus intuitif. Le suivi est simplifié : il est possible de suivre en direct les actualités et l'état des demandes, tout comme la facturation et l'évolution des tarifs qui sont optimisés et adaptés en fonction du quotient familial de chaque famille.

Cette nouvelle interface donne accès aux familles à toutes les informations concernant leur foyer et leurs enfants. Elles y sont centralisées, sécurisées et facilement modifiables.

Cet outil est évolutif car la commune sera en mesure de l'améliorer en fonction des retours des familles. De ce fait, elle se tient à l'écoute des usagers et accordera un soin particulier à tous les retours d'expérience pour répondre au mieux aux attentes des familles.

LA PAROLE À...

Julie NAUD
Adjointe au contrat
de Délégation
de Service Public
et au Projet Educatif Local



La collectivité de Vallet et son délégataire sont soucieux du bon fonctionnement des services mis à disposition des administrés.

Le portail famille était obsolète, autrement dit ne répondait plus aux attentes des utilisateurs, aussi bien au niveau des familles qu'au niveau des professionnels en charge des réservations.

Pour nous, il est primordial de répondre au mieux aux besoins des familles.

Par exemple, pour les services de l'enfance, la réservation par ¼ d'heure était fastidieuse pour les familles, elles devaient sélectionner ¼ par ¼ d'heure... à l'ère du numérique et des smartphones cette situation n'était plus acceptable.

De plus, nous rencontrons un certain nombre de dysfonctionnements qui impactaient le bon déroulement des réservations. Conscients des problèmes rencontrés et de la gêne occasionnée, la collectivité et son délégataire Vallet animation Ifac ont décidé de faire un appel d'offre afin d'acquiescer un outil plus adapté aux besoins d'aujourd'hui mais également à ceux de demain.

IFAC UN ÉTÉ PORTÉ SUR L'IMAGINAIRE À L'ACCUEIL DE LOISIRS

Cet été, l'accueil de loisirs invite les enfants à laisser libre cours à leur imagination avec une grande thématique pleine de rêves et de découvertes : « Et si demain on rêvait d'un monde... ? »



QUATRE MONDES À DÉCOUVRIR

Au cours de cette période estivale, les enfants plongeront chaque semaine dans un univers différent, à la croisée du réel et du fantastique. Quatre grands mondes seront explorés, chacun donnant lieu à des activités créatives, des jeux, des histoires et des sorties inoubliables. Ils pourront ainsi développer leur imaginaire parmi ces quatre mondes :

- Le monde de l'espace : fusées, planètes, étoiles... Une immersion dans le cosmos, enrichie par une visite du planétarium, pour mieux comprendre l'univers tout en gardant la tête dans les étoiles.
- Le monde marin : entre profondeurs mystérieuses et créatures marines, les enfants découvriront les secrets de l'océan. Une sortie à l'aquarium du Croisic viendra compléter ce voyage aquatique.
- Le monde imaginaire : où tout est possible. Les enfants pourront inventer leur propre monde, leurs propres créatures, et rêver sans limite. Pour prolonger l'aventure, une sortie à Legendia Parc, entre contes et nature, leur permettra de vivre une journée hors du temps.
- Le monde féérique : dragons, fées, elfes et magie seront au rendez-vous ! Ce monde prendra vie à travers la grande fête du centre, placée sous le signe de la féerie : décorations enchantées, déguisements, jeux magiques et surprises au programme !

DES SÉJOURS POUR ALLER PLUS LOIN

En parallèle de ces aventures, des séjours enfance et jeunesse seront proposés tout au long de l'été, pour vivre des moments forts en groupe, s'évader et grandir ensemble. Ces séjours sont à découvrir sur le site internet de l'Ifac (www.valletanimation-ifac.com). À travers cette programmation originale et inspirante, l'accueil de loisirs promet un été riche en découvertes, en rires et en souvenirs. Une belle invitation à rêver le monde de demain... ensemble.

MÉDIATION ANIMALE À LA CRÈCHE

Un moment tout doux pour les tout-petits ! Le mardi 6 mai, les enfants de la crèche ont vécu un moment unique grâce à une séance de médiation animale. Accompagnés par des professionnels et en toute sécurité, les tout-petits ont pu rencontrer, caresser et interagir avec de petits animaux adaptés à leur âge : lapins, cochons d'Inde... Une belle occasion de développer l'éveil sensoriel, la confiance en soi et la douceur du lien avec l'animal. Les rires, les sourires et la curiosité étaient au rendez-vous pour cette matinée riche en émotions !



TGVALLET LUTTE

STAGES D'ÉTÉ POUR LES ENFANTS

Le TGVallet lutte propose des stages multisports pour les enfants de 6 à 12 ans. Les stages sont encadrés par un professeur diplômé d'état. Au programme : lutte, handball, athlétisme, gymnastique, ultimate, thèque, badminton....

* Semaine du 15 au 18 juillet

* Semaine du 21 au 25 juillet

Les stages auront lieu principalement à la salle de sport du Rouaud de 9h30 à 16h30.

Inscriptions au forum des associations le 7 juin.
Plus d'infos pour les stages de juillet auprès du TGVallet Lutte : 07 77 85 19 13.



DEUX VALLETAISES, ARBITRES DE HAUT NIVEAU

Les deux arbitres valletaises Louna PEJOT et Anna DURANT ont été brillamment reçues à l'examen d'arbitre national qui s'est déroulé à Mulhouse lors des championnats de France féminin de lutte. Elles vont rejoindre le haut niveau avec Esther BRELET qui a eu la chance d'officier aux Jeux Olympiques de Paris.



FORUM DES ASSOCIATIONS: QUELLE·S ACTIVITÉ·S ALLEZ-VOUS CHOISIR ?

Le forum des associations aura lieu le **7 juin, de 9h30 à 12h30** au Champilambart. À cette occasion, vous pourrez venir découvrir les différentes associations culturelles et sportives de la commune. Il sera possible de tester certaines disciplines, de vous renseigner sur les associations présentes et de vous inscrire pour l'an prochain. Et pourquoi pas, les aider en devenant vous même bénévole !



MISSION LOCALE ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES DE 18 À 25 ANS

La Mission Locale du Vignoble Nantais, appartenant à un réseau national, est une association qui accueille tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans domiciliés sur le territoire du Vignoble nantais (30 communes). Elle intervient sur tous les champs liés à l'insertion socio-professionnelle. Des événements, des actions ou des ateliers peuvent être proposés aux jeunes pour faciliter leurs démarches. L'accompagnement mis en place est gratuit.

Des lieux de permanences sont ouverts à Vallet et dans d'autres communes du territoire.

Pour plus d'informations et prise de rendez-vous :

Par téléphone : 02.40.36.09.13.

Par mail : accompagnement16-25@mlvn.fr

En consultant le site internet :

www.missionlocalevignoblenantais.fr



© MILCENDEAU

ÉCOLE DE MUSIQUE UNE JOURNÉE PORTES OUVERTES AVANT LES INSCRIPTIONS

Vous êtes passionné de musique et souhaitez intégrer une école dynamique et enrichissante ? Ne manquez pas l'opportunité de découvrir l'École de Musique Sèvre & Loire !

L'école de musique, située à l'espace culturel du Champilambart, organise des portes ouvertes en amont des inscriptions le **mercredi 11 juin 2025, de 14h à 18h**. À cette occasion, venez découvrir la multitude de cours proposés ! Accordéon, violon, piano ou trompette... Venez tester les instruments et écouter les professeurs en parler ! Concernant les inscriptions, elles auront lieu du **mardi 17 juin 10h au mardi 24 juin 20h**. Les anciens élèves pourront eux se réinscrire dès le 5 juin à 10h jusqu'au jeudi 12 juin à 20h.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter l'école de musique par mail via ecoledemusique@cc-sevreloire.fr ou encore par téléphone au 02 51 71 52 28, uniquement sur ces horaires :

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 15h30 à 18h30
- Mercredi : 10h00 à 12h00 et 15h30 à 18h30
- Samedi : 10h00 à 12h00

EMPLOI LE SERVICE AUTONOMIE RECRUTE !

Vous souhaitez travailler auprès des personnes âgées ou en situation de handicap, dans un cadre bienveillant et avec une équipe engagée ? La communauté de communes recherche activement :

- Des remplaçants pour la période estivale, pour nos services SAAD (Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile) et SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile)
- Des intervenants disponibles dès maintenant pour le SAAD

Venez échanger, découvrir les métiers et déposer votre CV lors de la **matinée rencontre du 17 juin (9h à 12h30)** à Vallet. Plus d'informations au 02 51 71 92 20.



LE POINT JUSTICE, C'EST QUOI ?

Le Point Justice est un lieu d'écoute et d'information juridique, accessible à tous les habitants du territoire. C'est un service gratuit, confidentiel et sans condition de ressources, proposé en partenariat avec le Conseil Départemental de l'Accès au Droit et la ville de Vallet.

Il permet d'obtenir des réponses concrètes et de l'aide pour :

- > Des conflits de voisinage
- > Des litiges familiaux ou professionnels (séparation)
- > Des démarches juridiques ou administratives (litige avec votre employeur)
- > Des problématiques liées à la consommation, à l'emploi, ou aux violences

La consultation de la liste des professionnels et la prise de rendez-vous se font sur le site de la communauté de communes : www.cc-sevreloire.fr/cest-quoi-le-point-justice-sevre-loire



**Retrouvez tous les spectacles de la saison 2025-26 sur www.champilambart.fr
Ouverture des abonnements dès le jeudi 26 juin à 10h au guichet et en ligne**

ENVOL DE LA SAISON N°1

LES 11, 12, 17 ET 23 JUIN
**PRÉSENTATION DE
SAISON AU SALON
CHEZ L'HABITANT**

Loin des formules classiques et institutionnelles, les présentations de saison au salon (d'intérieur ou de jardin) sont l'occasion de partager, avec un binôme de l'équipe du Champilambart, un moment convivial, d'échanger autour des spectacles et pourquoi pas, de poser toutes les questions que vous n'avez jamais pu ou osé poser sur l'envers du décor !



MELO BURLESQUE

16 ET 17 OCTOBRE 20H30
BIGRE

« Dieu sait qu'il est drôle, ce Bigre bourré de gags inventifs. Mais le rire qu'il suscite est d'une qualité particulière : il s'accompagne d'une émotion qui ne s'efface pas, une fois sorti du théâtre. » Le Monde. De Pierre GUILOIS. Molière de la comédie 2017.

ENVOL DE LA SAISON N°2

MER 25 JUIN 12H À 22H
**ENVOL DE LA SAISON
25 - 26**

L'équipe du Champilambart au complet vous accueille pour ce rendez-vous festif et convivial consacré à la présentation des spectacles de la saison mais aussi à la découverte de l'envers du décor et de nos activités parfois méconnues. L'organisation de la journée, en 4 temps et en comité restreint laissera la place à la rencontre et aux échanges et sera ponctuée de jeux et défis menés par l'équipe de Pioche sur le thème de la saison.



HUMOUR

6 ET 7 FÉVRIER 20H30
**GUILLAUME MEURICE
ET ÉRIC LAGADEC
VERS L'INFINI... MAIS PAS AU DE-LÀ !**

Éric LAGADEC (astrophysicien / enseignant-chercheur) et Guillaume MEURICE (spécialiste autoproclamé de la connerie, auteur de conneries lui-même) nous proposent un voyage à travers deux infinis : l'Univers et la bêtise humaine.

ENVOL DE LA SAISON N°3

DÈS JEUDI 26 JUIN 10H
**OUVERTURE DES
ABONNEMENTS !**

Dès 10h, au guichet, par téléphone ou en ligne (sur www.champilambart.fr), c'est parti pour les abonnements à partir de 3 spectacles. Muriel, à la billetterie, se fera un plaisir de vous guider.



MUSIQUE DU MONDE

MARDI 5 MAI 20H30
FATOUmata DIAWARA

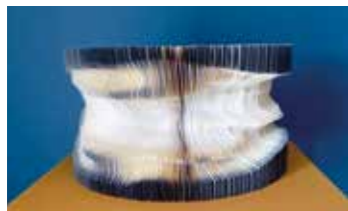
Reconnue comme l'une des plus belles voix de l'Afrique moderne, Fatoumata Diawara a déjà envoûté une poignée de héros du rock anglais (Damon Albarn - Gorillaz), quelques géants du jazz américain (Herbie Hancock, Dee Dee Bridgewater) mais aussi l'aventureux français M !

MANIFESTATIONS

DU 4 JUIN AU 5 JUILLET

Exposition de livres-objets Médiathèque

Teinté Relié, conçu par l'artiste et relieuse Amélie DOUSSOT, s'appuie sur le réseau des bibliothèques de Sèvre & Loire pour créer des liens entre un territoire et ses habitants. Le projet propose de découvrir des livres-objets réalisés avec des matériaux issus de l'environnement local, un savoir-faire de la fabrication du livre et de participer à réaliser une œuvre commune. Vernissage le 6 juin à 18h à la médiathèque.



7 JUIN

Forum des associations

De 9h30 à 12h30 au Champilambart, venez découvrir et vous inscrire aux associations qui font la richesse de Vallet !



DU 10 AU 24 JUIN

Exposition de photographies Photographein

Le club photo valletais Photographein vous invite à son exposition sur la thématique "minimaliste" dans l'atrium de la mairie !



11 JUIN

Soirée jazz L'Intervalle

Soirée gratuite en partenariat avec l'école de musique Sèvre & Loire. Concert, suivi d'un bœuf participatif ! À partir de 19h.



14 JUIN

Fête des écoles publiques Paul Eluard APE Paul Eluard

Parc des Dorices, de 14h à 19h. Nombreux stands pour petits et grands tout l'après-midi. Spectacle des enfants à 15h. Restauration et bar sur place. Contact : ape-vallet.jimdo.com



15 JUIN

Kermesse de l'école Sainte Marie APEL Sainte Marie

Repas champêtre sur réservation. Défilé costumé des enfants suivi du traditionnel spectacle. Restauration sucrée-salée. Nombreux stands pour les petits et les grands. Parc des Dorices, de 12h à 18h15.



18 JUIN

Instant musical L'Intervalle

Instant musical avec les élèves en guitare et piano, en partenariat avec l'école de musique Sèvre & Loire. 17h à l'Intervalle.



18 JUIN

Opéra sur grand écran Micro-Folie

Profitez de cette retransmission en direct du Grand-Théâtre d'Angers pour assister à l'opéra La Flûte enchantée de Mozart, mis en scène par Mathieu BAUER ! En partenariat avec Angers Nantes Opéra. 19h45, gratuit, inscription conseillée auprès du Champilambart.

21 JUIN

Plongée virtuelle Médiathèque

Venez vivre une expérience immersive unique avec les casques Meta Quest 3 ! Explorez des mondes virtuels, testez des jeux en réalité virtuelle et découvrez les dernières innovations technologiques. Un après-midi ludique et accessible à partager en famille, que vous soyez curieux ou totalement novice en réalité virtuelle. Tout public, de 14h30 à 18h.



DU 29 AU 9 JUILLET

Exposition IME

Les élèves de l'Institut Médico Éducatif (IME) exposent leurs œuvres dans l'atrium de la mairie.



28 JUIN

Fête de la musique

Venez assister aux nombreux concerts organisés par la ville et ses partenaires lors de cette soirée festive ! Le spectacle jeunesse « Les passeurs de rêves » ouvrira le bal à 19h15, place Charles de Gaulle.



4 JUILLET

Vallet en fête

Le théâtre descend dans la rue ! Venez célébrer le début des vacances en famille autour de spectacles, animations, jeux, et grandes tablées conviviales. Dès 19h dans le centre-ville. Ambiance festive garantie !



5 JUILLET

La fête des Chaboissières La bonne entente des Chaboissières

Le 5 juillet, le village s'anime, concerts, marché de créateurs/producteurs, jeux et concours, espace enfants. Une journée festive ouverte à tous. Bar et restauration sur place.



13 JUILLET

Fête nationale

Rendez-vous à partir de 20h au Champilambart pour le début des festivités ! Bal populaire à partir de 20h30 et feu d'artifice à 23h. Bar et restauration sur place.



27 JUILLET

Fête de Bonne Fontaine Comité des fêtes de Bonne Fontaine

Randonnée pédestre à 8h30 - courses cyclistes à partir de 13h - début de la fête à partir de 17h30.



23 AOÛT

Cinéma plein air Cinéma Le Cep

Rendez-vous pour une toile sous les étoiles ! Le film *Les petites victoires* de Mélanie AUFFRET sera diffusé à la tombée de la nuit. Plus d'informations à venir.



La municipalité
vous souhaite
un bel été !

REGARD SUR LA VILLE

VALLET DEPUIS LES VIGNES

©Yohann HERVOUJET



 **Vallet-info**
août/
septembre

Merci de transmettre
vos articles via le site vallet.fr
avant le 1^{er} juillet 2025

Mairie de Vallet, 9 rue François Luneau
Téléphone standard : 02 40 33 92 00
www.vallet.fr | facebook @villedevallet

- > Accueil ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.
- > Services ouverts le lundi de 9h à 12h30 et du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.
- > Permanence état civil le samedi de 9h à 11h30.

NUMÉROS D'URGENCES | PHARMACIE DE GARDE : 3237
SAMU : 15 | POMPIERS : 18 | GENDARMERIE : 17

CALENDRIER DES DÉCHETS



Vos prochaines dates de collecte sur Vallet en juin/juillet

Jours de collecte de vos déchets ménagers : à Vallet, vos bacs et vos sacs de tri sélectif sont prélevés une fois tous les 15 jours, semaines vertes, soit les jeudis (secteurs bourg et nord) et vendredis (secteur sud). Attention décalage d'une journée si jours fériés.

Les containers et sacs jaunes doivent être déposés la veille du jour de collecte et seulement le soir après 18h et récupérés le jour de la collecte au plus vite.

- > 5 et 6 juin
- > 19 et 20 juin
- > 3 et 4 juillet
- > 18 et 19 juillet
- > 31 juillet et 1^{er} août
- > 14 et 16 août

ÉTAT CIVIL

Naissances

- > **GUINOISEAU Julien**
Né le 21/02/2025
- > **GUINARD AUCANT Louka**
Né le 13/03/2025
- > **PARNEL Marty**
Né le 23/03/2025
- > **CUESTA Aglaé**
Née le 04/04/2025
- > **BARRÉ Martin**
Né le 07/04/2025
- > **BARRÉ Oscar**
Né le 07/04/2025
- > **LECHAT Victoria**
Née le 09/04/2025
- > **TCHERKASSOF JÉGOU Jeanne**
Née le 10/04/2025
- > **GOINGUENET Nolwenn**
Née le 13/04/2025
- > **RAUTUREAU Suzon**
Née le 26/04/2025
- > **GODET Aubin**
Né le 27/04/2025

Mariages

- > **LOPES Aurélie et PAQUET Florian**
Le 22/03/2025
- > **RENIER Marie et BASSEMAYOUSSE Romain**
Le 19/04/2025

Décès

- > **MARIOT Basile**
Le 04/03/2025
- > **LUNEAU née GRIMAUD Marie Claire**
Le 09/03/2025
- > **BRÉGEON née BARRÉ Marie Joseph**
Le 29/03/2025
- > **LEROUGE née LANDREVIE Jeanne**
Le 04/04/2025
- > **HALLEREAU Germain**
Le 08/04/2025
- > **CLOCHARD Jean-Yves**
Le 11/04/2025
- > **EMERIAU Robert**
Le 12/04/2025
- > **BODIN Lionel**
Le 21/04/2025
- > **DOUILLARD Jacques**
Le 28/04/2025